UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Direction des affaires juridiques et institutionnelles
Services des Affaires Juridiques et du Contentieux

Conseil d'administration

Séance plénière du jeudi 15 septembre 2022

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES CONVENTIONS HORS RECHERCHE

POUR INFORMATION

N°	PARTIE CONTRACTANTES	OBJET	DURÉE	INCIDENCES FINANCIÈRES		OBSERVATIONS
				CHARGES	RESSOURCES	
CONVENTIONS RELEVANT DE LA FORMATION						
1	L'Université de La Réunion (DRI) et **L'Université de Pondichéry "PU"**	Accord-cadre de coopération dont l'objet est d'établir et de développer des relations de coopération plus étroites dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique et de la culture, dans un esprit de partenariat mutuellement bénéfique entre le gouvernement de la République Française et le gouvernement de l'Inde	Années universitaires 2022-2027			**Validé à la CFVU du 06/09/2022 CR Validée le 13/09/2022**
2	L'Université de La Réunion (DRI) et **Le Tribunal universitaire de l'Université de Glasgow - Écosse**	Protocole d'accord dont l'objet est de développer une coopération en matière d'enseignement, de recherche et de promouvoir la compréhension mutuelle entre les deux parties, conformément aux lois et règlements des pays respectifs, sur une base d'égalité et de réciprocité	Années universitaires 2022-2027			**Validée à la CFVU du 06/09/2022 CR Validée le 13/09/2022**

(Délégation de pouvoir au Président en matière d'approbation d'approbation de conventions - délibération N°20-05-2021 du conseil d'administration du 20 mai 2021)
DAJI/CA du 15/09/2022

N°	PARTIE CONTRACTANTES	OBJET	DURÉE	INCIDENCES FINANCIÈRES		OBSERVATIONS
				CHARGES	RESSOURCES	
3	L'Université de La Réunion (DRI) et **Univeristé de Szeged "Szegedi Tudomànyetem" - Hongrie**	Accord-cadre de coopération dont l'objet est d'établir et de développer des relations de coopération plus étroites dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique et de la culture, dans un esprit de partenariat mutuellement bénéfique entre le gouvernement de la République Française et la Hongrie.	Années universitaires 2022-2025			**CFVU Validée le 05/04/2022** **CR Validée le 13/09/2022** **Annuler au CA du 12/05/2022**
4	L'Université de La Réunion (DRI/SHE) et **L'Université des Mascareignes "UDM" - Maurice**	Convention de partenariat relative à la mise en œuvre du Master **Génie Civil parcours Structures et Travaux Publics** délivré par l'Université dans le cadre de la formation de Master 1 et 2 de Génie Civil	entre en vigueur à compter de sa signature par la dernière des parties jusqu'au 31/12/2022			**CFVU Validée le 06/09/2022**
5	L'Université de La Réunion (DRI) et **L'Université Eötvös Lorand "ELTE - Hongrie**	Accord-cadre de coopération dont l'objet est d'établir et de développer des relations de coopération plus étroites dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique et de la culture, dans un esprit de partenariat mutuellement bénéfique entre le gouvernement de la République Française et la Hongrie	Années univeristaires 2022-2023 2023-2024 2024-2025			**CFVU Validée le 06/09/2022** **CR Validée 13/09/2022**

N°	PARTIE CONTRACTANTES	OBJET	DURÉE	INCIDENCES FINANCIÈRES		OBSERVATIONS
				CHARGES	RESSOURCES	
6	L'Univeristé de La Réunion (DRI) et **L'Univeristé Franco-allemande et les établissements universitaires la Ruhr-Universität Bochum**	Convention 2022 concernant l'attribution d'une allocation par l'Univeristé Franco-allemande pour le soutien de la préparation linguistique PL 15-22	Années universitaires 2022-2023 2023-2024		4 000 €	**CFVU Validée le 06/09/2022**
7	L'Univeristé de La Réunion (DRI) et **l'Agence Erasmus+ / Education Formation**	Convention de subvention en faveur d'un projet monobénéficiaire mené au titre du programme ERASMUS+ **2022-1-FR01-KA131-HED-000062267**	du 01/06/2022 au 31/07/2024		661 920 €	
8	L'Université de La Réunion (ICR) et **l'entreprise individuelle DU Min-Berthelot**	Convention de sous-traitance dont l'objet est de définir les modalités de la coopération entre les parties pour l'enseignement de **cours de peinture chinoise** pour tout public inscrit à l'ICR ou auprès des composantes ayant passé un accord avec l'ICR	Année universitaire 2022-2023	rémunération est de 60 € HT / heures		**CFVU Validée le 06/09/2022**
9	L'Univeristé de La Réunion (ICR) et **l'entreprise inviduelle ZHOU Fang**	Convention de sous-traitance dont l'objet est de définir les modalités de la coopération entre les parties pour l'enseignement de **cours de calligraphie chinoise, de langue et civilisation chinoise** pour tout public inscrit à l'ICR ou auprès des composantes ayant passé un accord avec l'ICR	Année universitaire 2022-2023	rémunération est de 60 € HT / heures		**CFVU Validée le 06/09/2022**

N°	PARTIE CONTRACTANTES	OBJET	DURÉE	INCIDENCES FINANCIÈRES		OBSERVATIONS
				CHARGES	RESSOURCES	
10	L'Université de La Réunion (DOFIP) et **L'Association de Recherche et de Formation en Intervention Sociale - Océan Indien "ARFIS OI"**	Convention de partenariat dont l'objet, au regard des champs d'intervention respectifs des parties, la mise en oeuvre d'actions collaboratives intitulée dans l'article 1	Année universitaire 2022-2023			**CFVU Validée le 06/09/2022**
11	L'Université de La Réunion (DOFIP) et **Le Comité National d'accueil et d'action pour les réunionnais en Métropole "CNARM"**	Convention cadre de partenariat dont l'objet, au regard des champs d'intervention respectifs des parties, la mise en oeuvre d'actions collaboratives intitulée dans l'article 1	Année universitaire 2022-2023			**CFVU Validée le 06/09/2022**
12	L'Université de La Réunion (DOFIP) et **Le Ministère des Armées et Brigade du Recrutement**	Convention de partenariat relative aux sessions à vocation paramilitaire et sportive au profit des étudiants de l'UR, tel que défini en annexe 1 dont les modalités sont fixées dans l'article 3	du 01/06/2022 au 31/05/2025			**CFVU Validée le 06/09/2022**

N°	PARTIE CONTRACTANTES	OBJET	DURÉE	INCIDENCES FINANCIÈRES		OBSERVATIONS
				CHARGES	RESSOURCES	
13	L'Université de La Réunion (DOFIP) et **Le Lycée Trois Bassins**	Convention de partenariat cordée de la réussite : "Croire en soi et réussir à La Réunion" dans le cadre du plan "espoir banlieue" dont l'objet est de réaliser l'(les) action(s) suivante(s) : **Présentation du projet 2021-2022 ; Représentation théâtrale ; Spectacle de danse ou de cirque ; Visite de la Manoi + Domaine de Maison Rouge à Saint-Louis ; Participation aux journées académiques des cordées à l'Université de La Réunion ; Représentation théâtrale lors de festival comme "Komidi"**	Année universitaire 2021-2022	1 000 €		
14	L'Université de La Réunion (DOFIP) et **Le Lycée Trois Bassins**	Convention de partenariat **"Cordées de la réussite"** dans le cadre de la mise en place d'un programme favorisant l'accès à l'enseignement supérieur destiné aux jeunes des quartiers prioritaires et scolarisés à La Réunion. Chaque établissement est susceptible de participer à l'une des actions énoncées à l'article 2 et décrites dans le programme annuel des actions, mis au point à chaque rentrée scolaire	Années universitaires 2021-2022 2022-2023 2023-2024			

N°	PARTIE CONTRACTANTES	OBJET	DURÉE	INCIDENCES FINANCIÈRES		OBSERVATIONS
				CHARGES	RESSOURCES	
15	L'Université de La Réunion "SQVT" et **Pôle Hôtelier MACE**	Convention de partenariat dont l'objet est définir les conditions dans lesquelles les **personnels** de l'Université bénéficient, notamment de tarifs préférentiels dans les hôtels les créoles et boucan canot du pôle hôtelier du groupe Macé	du 28/06/2022 au 01/01/2026			
16	L'Université de La Réunion "SQVT" et **Pôle Hôtelier MACE**	Convention de partenariat dont l'objet est définir les conditions dans lesquelles l'Université bénéficie, notamment de tarifs préférentiels pour l'organisation de séminaires et d'hébergements à des fins **professionnelles** dans les hôtels Les Créoles et Boucan Canot du pôle hôtelier du groupe Macé	du 28/06/2022 au 01/01/2026			
17	L'Université de La Réunion (SUMPPS) et **Mme Marie-Françoise ROBERT**	Convention de mise œuvre du dispositif **"Santé Psy Étudiants"** dont l'objet est définir les modalités de prise en charge, par le professionnel, d'un étudiant orienté par le SUMPPS de l'Université ou un médecin généraliste, ainsi que les dispositions financières de cette prise en charge	du 12/07/2022 au 31/08/2022	à hauteur de 30 € / consultation de 45 mn		

N°	PARTIE CONTRACTANTES	OBJET	DURÉE	INCIDENCES FINANCIÈRES		OBSERVATIONS
				CHARGES	RESSOURCES	
18	L'Université de La Réunion (SUMPPS) et **Mme Marie-Françoise ROBERT**	Avenant à la convention de mise en œuvre du dispositif "Santé Psy Étudiant" dont l'objet est la modification de **l'article 4 : durée et renouvellement de la convention**	du 31/08/2022 au 31/12/2022			
19	L'Université de La Réunion (SUMPPS) et **Mme Béatrice MERAT**	Avenant à la convention de mise en œuvre du dispositif "Santé Psy Étudiant" dont l'objet est la modification de **l'article 4 : durée et renouvellement de la convention**	du 31/08/2022 au 31/12/2022			
20	L'Université de La Réunion (SUMPPS) et **Marie-Françoise ROBERT**	Avenant à la convention de mise en œuvre du dispositif "Santé Psy Étudiant" dont l'objet est la modification de **l'article 4 : durée et renouvellement de la convention**	du 31/08/2022 au 31/12/2022			
21	L'Université de La Réunion (SUMPPS) et **Gèneviève BLOUIN**	Avenant à la convention de mise en œuvre du dispositif "Santé Psy Étudiant" dont l'objet est la modification de **l'article 4 : durée et renouvellement de la convention**	du 31/08/2022 au 31/12/2022			
22	L'Université de La Réunion (SUMPPS) et **Marie-Antoinette CAILLASSON**	Avenant à la convention de mise en œuvre du dispositif "Santé Psy Étudiant" dont l'objet est la modification de **l'article 4 : durée et renouvellement de la convention**	du 31/08/2022 au 31/12/2022			

N°	PARTIE CONTRACTANTES	OBJET	DURÉE	INCIDENCES FINANCIÈRES		OBSERVATIONS
				CHARGES	RESSOURCES	
23	L'Université de La Réunion (SUMPPS) et **Alexandra CELESTIN**	Avenant à la convention de mise en œuvre du dispositif "Santé Psy Étudiant" dont l'objet est la modification de **l'article 4 : durée et renouvellement de la convention**	du 31/08/2022 au 31/12/2022			
24	L'Université de La Réunion (SUMPPS) et **Isabelle LARAVINE**	Avenant à la convention de mise en œuvre du dispositif "Santé Psy Étudiant" dont l'objet est la modification de **l'article 4 : durée et renouvellement de la convention**	du 31/08/2022 au 31/12/2022			
25	L'Université de La Réunion (SUMPPS) et **Marie LUCAS**	Avenant à la convention de mise en œuvre du dispositif "Santé Psy Étudiant" dont l'objet est la modification de **l'article 4 : durée et renouvellement de la convention**	du 31/08/2022 au 31/12/2022			
26	L'Université de La Réunion (SUMPPS) et **Hélène MAILLOT**	Avenant à la convention de mise en œuvre du dispositif "Santé Psy Étudiant" dont l'objet est la modification de **l'article 4 : durée et renouvellement de la convention**	du 31/08/2022 au 31/12/2022			
27	L'Université de La Réunion (SUMPPS) et **Dominique WEIGEL**	Avenant à la convention de mise en œuvre du dispositif "Santé Psy Étudiant" dont l'objet est la modification de **l'article 4 : durée et renouvellement de la convention**	du 31/08/2022 au 31/12/2022			

N°	PARTIE CONTRACTANTES	OBJET	DURÉE	INCIDENCES FINANCIÈRES		OBSERVATIONS
				CHARGES	RESSOURCES	
28	L'Université de La Réunion (SUMPPS) et **Le Centre Hospitalier Universitaire "CHU" Félix Guyon, Site Nord-Réunion "CLAT" Nord-Est**	Convention de partenariat dont l'objet est de déterminer les modalités relatives à la **réalisation des dépistages de tuberculose** auprès des étudiants étrangers extra-communautaires, entrant en France et autorisés à séjourner à La Réunion aux fins d'études supérieures, originaires de la zone Océan Indien (Les Comores, Maurice, Madagascar) et du continent africain dans le cadre des actions en matière de prévention, à travers le SUMPPS en partenariat avec le CHU, à travers le CLAT "Centre de Lutte Anti-tuberculose"	du 23/06/2022 au 23/06/2025			
29	L'Université de La Réunion et **BRG Avocats - Me Xavier MOURIESSE**	Convention d'honoraires dans le cadre de l'exécution du marché public de maitrise d'œuvre et des marchés de Travaux l'UFR Santé de l'Université de La Réunion	2022	honoraire forfaitaire 185 € HT / heure		
30	L'Université de La Réunion (IUT) et **LOGISTISUD**	Convention de partenariat dont l'objet de définir les conditions d'achat d'espace publicitaire entre les parties dans le cadre de la réalisation du Yearbook 2022	Année universitaire 2021-2022		1 page / 900 € TTC	

N°	PARTIE CONTRACTANTES	OBJET	DURÉE	INCIDENCES FINANCIÈRES		OBSERVATIONS
				CHARGES	RESSOURCES	
31	L'Université de La Réunion (IUT) et **Technopole de La Réunion**	Convention de partenariat dont l'objet de définir les conditions d'achat d'espace publicitaire entre les parties dans le cadre de la réalisation du Yearbook 2022	Année universitaire 2021-2022		1 page / 900 € TTC	
32	L'Université de La Réunion (IUT) et **JEMMA**	Convention de partenariat dont l'objet de définir les conditions d'achat d'espace publicitaire entre les parties dans le cadre de la réalisation du Yearbook 2022	Année universitaire 2021-2022		1 page / 900 € TTC	
33	L'Université de La Réunion (IUT) et **HAMADECO**	Convention de partenariat dont l'objet de définir les conditions d'achat d'espace publicitaire entre les parties dans le cadre de la réalisation du Yearbook 2022	Année universitaire 2021-2022		1 page / 900 € TTC	
34	L'Université de La Réunion (IUT) et **CATELO SARL**	Convention de partenariat dont l'objet de définir les conditions d'achat d'espace publicitaire entre les parties dans le cadre de la réalisation du Yearbook 2022	Année universitaire 2021-2022		1 page / 900 € TTC	
35	L'Université de La Réunion (IUT) et **Les Sucreries de La Réunion - TEREOS**	Convention de partenariat dont l'objet de définir les conditions d'achat d'espace publicitaire entre les parties dans le cadre de la réalisation du Yearbook 2022	Année universitaire 2021-2022		1 page / 900 € TTC	

N°	PARTIE CONTRACTANTES	OBJET	DURÉE	INCIDENCES FINANCIÈRES		OBSERVATIONS
				CHARGES	RESSOURCES	
36	L'Université de La Réunion (IUT) et **La Coopérative d'activité et d'emploi COOP UNION**	Avenant n°1 à la convention de sous-traitance dont l'objet est la **modification de l'article 2**, comme stipulée à l'article 1 de l'avenant	Année universitaire 2021-2022			**CFVU Validée le 06/09/2022**
37	L'Université de La Réunion (UFR Santé) et **Le Centre Hospitalier Universitaire "CHU" - CESU SAMU 974**	Convention de formation aux gestes et soins d'urgence dans le cadre de l'action de formation suivante : Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU 1 & 2) pour les étudiants de la **première année du Diplôme de Formation Général en Sciences Médicales (DFGSM2)**	Année universitaire 2020-2021	9 212 €		**CFVU Validée le 06/09/2022**
38	L'Université de La Réunion (UFR Santé) et **Le Centre Hospitalier Universitaire "CHU" - CESU SAMU 974**	Convention de formation aux gestes et soins d'urgence dans le cadre de l'action de formation suivante : Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU 1 & 2) pour les étudiants de la **première année du Diplôme de Formation Général en Sciences Médicales (DFGSM2)**	Année universitaire 2021-2022	12 080 €		**CFVU Validée le 06/09/2022**

N°	PARTIE CONTRACTANTES	OBJET	DURÉE	INCIDENCES FINANCIÈRES		OBSERVATIONS
				CHARGES	RESSOURCES	
39	L'Université de La Réunion (UFR Santé) et **Le Centre Hospitalier de Mayotte "CHM"** **Le Groupement de coopération sanitaire IFSI Réunion-Mayotte** **Le Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte "CUFR"**	Convention de partenariat pédagogique et financier relative à la reconnaissance au grade de licence des formations paramédicales gérées par le CHM, dans le cadre de l'"universitarisation" des diplômes d'infirmier (licence), de masseur-kinésithérapeute et d'infirmier anesthésiste (master)	Année universitaire 2019-2020			**CFVU Validée le 06/09/2022**
40	L'Université de La Réunion (SCD) et **Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur "ABES"**	Confirmation de participation au marché Wiley (revues et services associés)	années 2022-2024	2022 : 41 002,94 € HT 2023 : 42 069,01 € HT 2024 : 43 162,81 € HT frais de gestion de 220 € HT / an		
41	L'Université de La Réunion (SCD) et **LexisNexis SA**	Contrat de licence passé entre les parties concerne les accès en ligne à Lexis 360 et aux éléments sous licence énumérés dans l'annexe 2	du 01/01/2022 au 31/01/2022			
42	L'Université de La Réunion (SCD) et **Les Editions T.I**	Contrat de Licence Couperin **"Techniques de l'Ingénieur"** dont l'objet est de permettre l'accès au profit de l'Abonné et des Utilisateurs autorisés aux versions électroniques des produits décrits en annexe 1	du 01/01/2022 au 31/12/2024			

N°	PARTIE CONTRACTANTES	OBJET	DURÉE	INCIDENCES FINANCIÈRES		OBSERVATIONS
				CHARGES	RESSOURCES	
43	L'Université de La Réunion (IAE) et **La Société Conférences Claude ANANOU - Canada**	Convention de prestation dont l'objet est de définir les conditions de mise en œuvre du séminaire "Création d'Entreprises Innovantes : Entreprendre autrement du programme" ainsi que l'accompagnement individuel des étudiants du **Master 1 Administration des Entreprises Parcours Création et développement d'Entreprises Innovantes "M1 MAE CDEI"**	entre en vigueur à compter de sa signature par la dernière des parties et prend fin au 31/08/2022	Montant forfaitaire de 1 511,44 € TTC soit 215,92 € TTC x 7 jours		**CFVU validée le 05/07/2022**
44	L'Université de La Réunion (IAE) et **ADJUST RH CONSULT SARL**	Convention de partenariat accompagnement à l'insertion professionnelle dont l'objet est de permettre à nos étudiants d'identifier des opportunités et de se positionner sur le marché du travail, dans le cadre de la mise en place d'une plateforme en ligne identifiée sous le nom de **JobTeaser - CareerCenter** dont les critères sont stipulés dans l'article 2	Année universitaire 2022-2023			**CFVU Validée le 06/09/2022**
45	L'L'Université de La Réunion (DRIVE) et **Le Centre National de la Recherche Scientifique "CNRS" METEO-France**	Convention de renouvellement du Laboratoire de l'Atmosphère et des Cyclones - UMR 8105	du 01/01/2020 au 31/12/2025			

N°	PARTIE CONTRACTANTES	OBJET	DURÉE	INCIDENCES FINANCIÈRES		OBSERVATIONS
				CHARGES	RESSOURCES	
46	L'Université de La Réunion (DRIVE) et **L'Université de Bourgogne "UB"**	Convention de reversement dont l'objet est de définir les modalités de reversement par l'UB au bénéfice de l'UR d'une partie de sa subvention au titre de la participation de trois doctorants de l'UR au festival des jeunes chercheurs **"Exp'e"**	entre en vigueur à compter de sa signature par la dernière des parties et prend fin au 31/12/2022		3 013 € HT	
47	L'Université de La Réunion (UFR SHE) et **L'école primaire Vincent SERY - Tampon**	Convention de partenariat dont l'objet est de formaliser la volonté des parties d'instaurer un partenariat permettant de développer des avantages réciproques en collaborant à des activités de formation et de définir les domaines d'intervention des deux parties dans le cadre **de la licence STAPS**	année universitaire 2022-2023 renouvelable par tacite reconduction annuelle dans la limite de deux ans 2024-2025			**CFVU Validée le 06/09/2022**
48	L'Université de La Réunion et **L'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale "Inserm"**	Convention dont l'objet est d'organiser le fonctionnement de l'unité mixte de Recherche 1188 **"Diabète-athérothrombose-Thérapies Réunion Océan Indien"** et la collaboration entre les parties sur les objectifs stipulés dans l'article 1	du 01/01/2020 au 31/12/2023			

N°	PARTIE CONTRACTANTES	OBJET	DURÉE	INCIDENCES FINANCIÈRES		OBSERVATIONS
				CHARGES	RESSOURCES	
49	L'Université de La Réunion (UFR DE) et le **Ministère des Outre-Mer "DGOM"**	Contrat de collaboration dont l'objet est le soutien de la DGOM pour la mise en place d'un **Diplôme d'Université (DU) "Ingénierie de projets européens dans les Outre-mer "IPEDOM"**	Années universitaires 2022-2023 2023-2024		contribution forfaitaire de 40 000 € TTC	
50	L'Université de La Réunion (DSI/DEPF) et **Le Réseau des Crous - Centre national des œuvres universitaires et scolaires "CNOUS"**	Convention constitutive du Groupement de commandes pour la Fournitures de cartes sans contact au format ISO adaptés aux usages portées par la **"Carte multiservice de l'étudiant"**	prend effet à compter de la date de notification du marché et prendra fin à la fin de validité du marché de trois ans	2023-2026 11 000 € / année		
51	L'Univeristé de La Réunion et **M. Arnaud TESTULAT - Agent comptable**	Convention fixant les modalités des fonctions de chef des services financiers par l'agent comptable de l'Université de La Réunion	du 01/05/2020 au 31/04/2023			
52	L'Université de La Réunion (Service égalité) et **la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Public "DGAFP"**	Convention de partenariat **n° FEP-2022/7709571** dont l'objet est de définir les conditions d'attribution d'une subvention du Fonds en faveur de l'égalité professionnelle (FEP) destinée au co-financement du projet intitulé **"Faites de d'Égalité"**	du 12/04/2022 au 30/06/2022		23 150 €	

N°	PARTIE CONTRACTANTES	OBJET	DURÉE	INCIDENCES FINANCIÈRES		OBSERVATIONS
				CHARGES	RESSOURCES	
" AUTRES CONVENTIONS "						
1	L'Université de La Réunion (SCD) et le **Lycée Isnelle AMELIN**	Convention de prestation fixant les modalités d'accès à la bibliothèque universitaire de La Réunion pour les lecteurs extérieurs et de mise à disposition d'une salle de la BU Sciences du Moufia dont l'objet est de définir les conditions de la collaboration entre les deux parties à propos des services, détaillés aux articles 5 à 7, proposés par le SCD aux étudiants de BTS MECP 1ère année	Année universitaire 2022-2023			**à titre gracieux**
2	L'Université de La Réunion (SCD) et **Mme Armelle ORIEUX - Artiste exposante**	Convention d'exposition dont l'objet est de définir les conditions de mise à disposition de l'exposition **"Apparitions, Disparitions, Fugues"** à la BU du Tampon	du 01/09/2022 au 29/10/2022			**à titre gracieux**
3	L'Université de La Réunion (ESIROI) et **l'Entreprise NAYA AUSTRAL**	Convention de prestaiton de service dont l'objet est de fixer les modalités de prêt et d'utilisation **d'une étuve et de deux incubateur**s appartenant à NAYA AUSTRAL	Année universitaire 2022-2023		six mois pour un coût inferieur à 1 000 € ou de douze mois supérieur à 1 000 €	
4	L'Université de La Réunion (ESIROI) et **Électricité de France "EDF Archipel Guadeloupe"**	Convention de prestations de services concerne la première phase d'essai sur l'évaluation des performances de **11 brasseurs** fournis par EDF Guadeloupe	du 13/07/2022 au 13/07/2023	prestation de 18 700 € HT		

N°	PARTIE CONTRACTANTES	OBJET	DURÉE	INCIDENCES FINANCIÈRES		OBSERVATIONS
				CHARGES	RESSOURCES	
5	L'Université de La Réunion (DVEC) et **Le Conseil Départemental de La Réunion "le Département"**	Convention d'occupation temporaire du domaine public dont l'objet est de définir les conditions dans lesquelles l'Université met à disposition du Département les abords extérieurs de l'espace EVE dans le cadre d'une chaine d'inscription administrative, d'un stand prenant la forme d'un **guichet "espaceetudiant974.re"**	du 06/07/2022 au 15/08/2022 et du 16/08/2022 au 31/08/2022			**à titre gracieux**
6	L'Université de La Réunion (DVEC) et **l'association Solidarité Étudiante Réunion**	Convention de mise à disposition de matériel **(Snack & Épicerie "Le K'art d'heure gourmand")** dont l'objet est de définir les conditions et modalités de la mise de biens et matériels mobiliers mentionnés à l'article 2	Années universitaires 2022-2023 2023-2024			**à titre gracieux**
7	L'Université de La Réunion (DVEC) et **l'association Solidarité Étudiante Réunion**	Convention de mise à disposition de **matériel informatique** dont l'objet est de définir les conditions et modalités de la mise de matériel informatique mentionnés à l'article 2	Années universitaires 2022-2023 2023-2024			**à titre gracieux**
8	L'Université de La Réunion (DLR) et **ALEFPA DITEP**	Convention de mise à disposition de locaux à ALEFPA **l'amphithéâtre 150** de Terre Sainte dans le cadre du Collège inter reg	le 24/06/2022		292,95 € TTC	

N°	PARTIE CONTRACTANTES	OBJET	DURÉE	INCIDENCES FINANCIÈRES		OBSERVATIONS
				CHARGES	RESSOURCES	
9	L'Université de La Réunion (DLR) et **SNUIpp-FSU 974**	Convention de mise à disposition de locaux au SNUpp-FSU 974 **la salle P18** au campus sud dans le cadre d'une permanence pour les PES de l'INSPE	du 01/02/2022 au 30/04/2022			à titre gracieux
10	L'Université de La Réunion (Communication) et **L'Association Locale d'Insertion par l'Économique "ALIE"**	Convention d'occupation temporaire du domaine public dont l'objet est de définir les conditions dans lesquelles l'Université met à disposition de l'ALIE le **parvis du SUMPPS** mentionné à l'article 3, dans le cadre de la **Journée Éco-Campus**	le 28/06/2022			à titre précaire et révocable
11	L'Université de La Réunion (Communication) et **L'Association Conservatoire Botanique National de Mascarin "CBNM"**	Convention d'occupation temporaire du domaine public dont l'objet est de définir les conditions dans lesquelles l'Université met à disposition le **parvis du SUMPPS** mentionné à l'article 3, dans le cadre de la **Journée Éco-Campus**	le 28/06/2022			à titre précaire et révocable
12	L'Université de La Réunion (Communication) et **La Tortue Fait Maison**	Convention d'occupation temporaire du domaine public dont l'objet est de définir les conditions dans lesquelles l'Université met à disposition le **parvis du SUMPPS** mentionné à l'article 3, dans le cadre de la **Journée Éco-Campus**	le 28/06/2022			à titre précaire et révocable

N°	PARTIE CONTRACTANTES	OBJET	DURÉE	INCIDENCES FINANCIÈRES		OBSERVATIONS
				CHARGES	RESSOURCES	
13	L'Université de La Réunion (Communication) et **L'Association Est en Mouvement**	Convention d'occupation temporaire du domaine public dont l'objet est de définir les conditions dans lesquelles l'Université met à disposition le **parvis du SUMPPS** mentionné à l'article 3, dans le cadre de la **Journée Éco-Campus**	le 28/06/2022			à titre précaire et révocable
14	L'Université de La Réunion (DTPI) et **Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires "Crous"**	Convention de répartition des charges et services dont l'objet est de fixer les modalités de facturation des services et charges communes, et notamment les fluides fournis par l'Université au Crous sur le campus du Moufia, de Terre-Sainte et du Tampon	du 01/01/2021 au 31/12/2025			
15	L'Université de La Réunion (OSUR) et **Atmo Réunion**	Convention dont l'objet est de définir les conditions dans lesquelles Atmo se voit confier par l'Université et à titre d'une prestation de service l'étalonnage **de trois anlyseurs de gaz in-situ (ou instruments)** en opération continue à l'observatoire atmosphérique du Maïdo le trois analyseurs stipulés dans l'article 1	du 02/06/2022 au 02/07/2023	prestation annuelle 5 324 € TTC		

N°	PARTIE CONTRACTANTES	OBJET	DURÉE	INCIDENCES FINANCIÈRES		OBSERVATIONS
				CHARGES	RESSOURCES	
16	L'Université de La Réunion (D2ER) et **l'association WEBCUP**	convention de partenariat et de mise à disposition des locaux dont l'objet est de définir les conditions et les modalités de collaboration entre les parties, dans le cadre de la mise en place de la manifestation Startupweekend Tech4Good au PTU	Année universitaire 2021-2022			à titre gracieux
17	L'Université de La Réunion (SUAC) et **La Ligue d'Improvisation Réunionnaise "LIR"**	Convention de mise à disposition de locaux dont l'objet est définir les conditions dans lesquelles l'Université met à la disposition de la LIR et de ses adhérents le ou les locaux mentionnés à l'article 1	Année scolaire 2022-2023			à titre gracieux
18	L'Université de La Réunion (UFR LSH) et **L'Université Bordeaux Montaigne "UBM"**	Convention d'aide à la publication d'un ouvrage dont l'objet est de fixer les modalités de versement d'une aide de la publication intitulé **"Images et représentations du Pérou en France 1821-2021"**	du 30/08/2022 au 31/08/2024		2 500 €	
19	L'Univesité de La Réunion et **Les Terres Australes et Antarctiques "les TAAF"**	Convention de prêt d'exposition dont l'objet est de définir les conditions de l'exposition **"Partez à la découverte des TAAF"** qui se tiendra à la BU Sciences	du 30/11/2022 au 16/12/2022			à titre gracieux

N°	PARTIE CONTRACTANTES	OBJET	DURÉE	INCIDENCES FINANCIÈRES		OBSERVATIONS
				CHARGES	RESSOURCES	
20	L'Université de La Réunion et **Le Département de La Réunion "le Département"**	Convention de partenariat pluriannuelle relative aux modalités de partenariat entre les parties afin de mettre en œuvre, de manière concertée et coordonnée, les actions relevant du **Plan "1 million d'arbres pour La Réunion"** dans le cadre des opérations **"Bwa de karité"**	Années universitaires 2022-2023 2023-2024 2024-2025 2025-2026		montant de la subvention est de 40 000 € HT	

Nombre de conventions pour information : 72
conventions relevant de la formation : 52
autres conventions : 20

Le Président de l'Université de La Réunion

Pr. Frédéric MIRANVILLE

Pour information au conseil d'administration du 15 SEP. 2022

(Délégation de pouvoir au Président en matière d'approbation d'approbation de conventions - délibération N°20-05-2021 du conseil d'administration du 20 mai 2021)
DAJI/CA du 15/09/2022